

La lettre de



Le 7 juin, allez voter à vélo !

Belle journée en perspective. Elections européennes, fête du vélo et Convergence... Dimanche 7 juin, tous les rendez-vous se télescopent. Mais pas de souci, on va arriver à tout concilier.

Déjà, vous pourrez venir nous faire un petit coucou le samedi 6, sur l'esplanade des Invalides. Vélo 15 et 7, comme les années précédentes, tiendra un stand dans l'espace de la fête du vélo, à partir de 13 heures. L'occasion de discuter ensemble de la (maigre) place faite au vélo dans nos arrondissements et d'affiner nos propositions. Vos idées, remarques, suggestions seront les bienvenues. Vos amis et voisins désireux d'adhérer aussi !

Le lendemain, dimanche 7 juin, on prend les mêmes et on recommence. Notre stand de la fête du vélo vous accueillera toute la journée. La meilleure façon de nous y rejoindre ?

Participer, dès le matin, à la Convergence organisée par nos amis du MDB (Mieux se déplacer à vélo). Des milliers de cyclistes, partis de toute l'Île de France, vont converger vers le centre de Paris, pour un gigantesque pique-nique sur les pelouses des Invalides. Vélo 15 et 7 participe à la Convergence.

Rendez-vous à 9h30 sur la place de la mairie du 15ème. De là, nous rejoindrons les valeureux cyclistes de la banlieue sud (Les dérailleurs de Clamart et Vanves en roue libre), vers 10h30 à la mairie de Clamart, pour redescendre en masse sur Paris, en passant par Issy-les-Moulineaux, Boulogne, puis la porte de Saint Cloud, où le flot des cyclistes venus de Versailles nous portera jusqu'au centre de Paris.

Bon dimanche !

Hélène Constanty, présidente de Vélo 15 et 7

Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15ème et du 7ème arrondissements

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

6 rue Blomet 75015 Paris

01 43 06 34 73

velo15et7@gmail.com

<http://velo15et7.free.fr>

Dialogue avec la voirie

Le 11 mai 2009, nous avons rencontré les représentants de la 3e section de voirie, dont dépendent nos deux arrondissements.

Deux remarques pour commencer :

- le contexte politique n'est pas très favorable au vélo. La voirie n'est clairement pas une priorité de cette mandature.
- nos interlocuteurs ne roulent pas à vélo. Ils ont donc bien besoin de notre expérience du bitume et sont ouverts à nos suggestions.

L'état des chaussées

De nombreuses rues du 15e et du 7e sont très dégradées, notamment la rue Cambronne, l'avenue de Breteuil, la piste du quai Branly... En cause : l'hiver rigoureux (salage) et le manque de crédits. Des réfections sont prévues en 2009 : la rue Cambronne, l'av. de Breteuil, la contre-allée du Bd des Invalides et certains endroits de la piste du quai Branly et des avenues Rapp et La Bourdonnais.



Les contresens cyclables

Les contresens réalisés cette année dans le 15e sont le résultat de projets déjà anciens.



- Quartier vert Commerce : rue Tiphaine, rue Juge, rue Fallempin, passage des Entrepreneurs, place du Commerce (entre passage des Entrepreneurs et rue du Commerce)
- Quartier vert Duplex : Passage Du Guesclin, place du Cardinal Amette (entre rue Duplex et square de la Motte-Picquet).
- Quartier vert Sébastien Mercier : Rue Gutenberg (entre rue des Cévennes et rue Sébastien Mercier).

Au-delà, une réflexion globale est en cours, pour permettre aux vélos de rouler en double sens dans les quartiers verts, où la circulation est limitée à 30 km/h. Une loi de juillet 2008 prévoit en effet que les vélos puissent circuler partout, dans ces quartiers, en double sens...

Mais les contraintes sont nombreuses : la doctrine de la mairie semble être de ne faire de contresens cyclables que si la rue ne débouche pas sur un carrefour à feu, si la largeur de la voie le permet et s'il n'y a pas de voitures garées (exigence de la Préfecture de police).

S'il faut établir des priorités, deux paramètres nous semblent importants : la présence de stations vélib (mettre en double sens ces rues là) et la création d'itinéraires qui aient un sens (pas juste des minuscules tronçons).

Nous faisons également plusieurs propositions hors des zones 30 :

- dans le 7e, autour de Sciences Po, rue St Guillaume et un petit bout de la rue de Grenelle (entre la rue de la Chaise et la rue St Guillaume).
- rue Falguière, pour avoir un itinéraire en continuité avec la rue du Cherche midi, et

aller du bd du Montparnasse au bd Pasteur.

- rue Blomet, pour éviter la circulation de la rue de Vaugirard
- rue Léon Séché, entre la rue Lecourbe et le square Saint Lambert (station Vélib).
- un nouveau quartier vert autour de l'église St Lambert
 - rue de l'Avre
- rue Humblot, où un vélociste est installé
- la partie de la rue Saint Amand (entre rue Georges Pitard et rue Labrouste) où il y a une station de vélib.

Les chantiers prévus par la voirie en 2009-2010

Rue André Gide, un aménagement est demandé par le conseil de quartier. On nous présente plusieurs projets, dont une piste bi-directionnelle. Intéressant car cela crée un nouvel axe à contre-sens pour les vélos pour aller de la rue du Cotentin à la rue de Vouillé. Le projet sera présenté au conseil de quartier.

Avenue de la porte d'Issy. Enfin ! Dans le cadre des travaux du tramway, une piste (bi-directionnelle) sera créée entre le boulevard Victor et la rue Louis Armand. Cela nous permettra de rejoindre l'Aquaboulevard et Issy-les-Moulineaux, sans passer par Balard, où on nous confirme que rien ne sera aménagé pour les vélos. Ouverture prévue fin 2009.

Quai d'Orsay. Le projet de marquage au sol, devant l'Assemblée nationale, depuis le pont de la Concorde jusqu'aux Invalides, présenté au dernier comité vélo, suit son cours. Nous demandons que soit mis en place un sas vélo pour pouvoir tourner à gauche vers les Invalides.

Accroches-vélos.

Dans ce domaine, la voirie répond aux demandes des mairies d'arrondissement. Le maire du 15e a transmis notre demande pour la bibliothèque Beaugrenelle. Pour la piscine Keller, tout dépendra des travaux prévus dans le nouveau quartier Beaugrenelle.

Enfin, nous demandons un aménagement qui permet de se déporter de droite à gauche, place du 18 juin 1940, pour rejoindre la voie de bus centrale du bd du Montparnasse et renouvelons une demande déjà formulée l'an dernier : installer une glissière pour vélos dans le passage souterrain sous le RER C permettant de rejoindre le quai (vers Javel).



La FUBicy attribue le « Clou Rouillé 2009 » et le « Guidon d'Or 2009 »

Toulon reçoit le « Clou Rouillé 2009 »: moins de 40 km de voies cyclables, aucune continuité d'itinéraires, des pistes servant aussi de trottoirs, du stationnement seulement pour les voitures et les motos et un refus manifeste de concertation avec l'association locale des cyclistes urbains.

Le « Guidon d'Or » revient à Grenoble où la quasi-totalité des rues à sens unique du centre, même les plus étroites, est accessible aux cyclistes dans les deux sens.

Inauguration symbolique d'une piste cyclable reliant Malakoff, Vanves et Paris

Samedi 16 mai, des militants de l'association Vanves en Roue Libre (<http://vanvesenrouelibre.over-blog.com/>), aidés de leurs voisins de Malakoff Environnement, ont tracé une piste cyclable à la sortie du périphérique parisien, entre l'entrée de Malakoff et celle de Vanves.

En quelques minutes, une éphémère voie cyclable allant du début de la coulée verte (aménagement continu ouvert aux piétons et cyclistes de Paris à Massy-Verrières) jusqu'à l'avenue Jean-Bleuzen à l'entrée de Vanves a été réalisée.

Aujourd'hui, pour rejoindre la coulée verte depuis Vanves, il faut passer par le passage souterrain qui mène au métro Plateau-de-Vanves, interdit aux vélos !



Bandes peintes sur les trottoirs : illégales et dangereuses

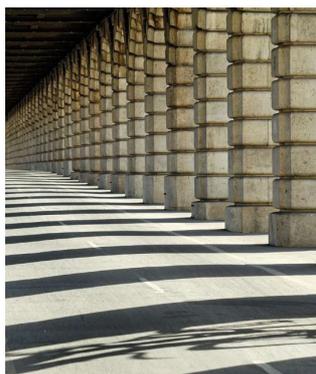
Lue dans un dépliant publié par le Ministère de l'Ecologie, cette question :

- Une bande sur trottoir pour les cyclistes peut-elle être considérée comme un aménagement cyclable urbain ?

La réponse de « Monsieur Vélo » :

- Certainement pas s'il s'agit simplement de peindre une bande sur un trottoir à destination des cyclistes. Non seulement ce ne serait ni légal ni même un aménagement, mais ce serait dangereux à la fois pour les cyclistes, les piétons et surtout les personnes à mobilité réduite (...) Les bandes cyclables peintes doivent être uniquement réalisées sur chaussée, sauf cas particulier nécessitant dans ce cas une véritable séparation des cyclistes et des piétons.

Nous avons bondi en voyant la photo qui illustre cet échange : le passage sous un pont de la ligne 6 (Bir Hakeim ou Bercy) où il y a précisément une bande peinte sur le trottoir !



Agenda

Fête du vélo : samedi 6 (13h-20h) et dimanche 7 juin (10h-19h) sur l'esplanade des Invalides.

Carnaval à Vélo : samedi 6 juin 2009 à 14h, départ de la place du Châtelet.

Comme chaque premier samedi de juin depuis maintenant trois ans, Vélorution organise une grande manifestation cycliste et festive contre les transports motorisés et polluants.

Convergence 2009 : le 7 juin, Vélo 15et7 participe à Convergence, organisée par le MDB, et vous donne rendez-vous à la Mairie du 15e à 9h30.

Les conseils de quartier du 15e se tiendront entre les 11 et 30 juin. A celui du quartier Saint-Lambert (le 18/6), on parlera de l'aménagement de la place du Général Beuret. A celui du quartier Cambronne-Garibaldi (le 30/6), sera abordé la sécurité routière rue Lecourbe. Les dates des conseils de quartier du 7e ne sont pas encore connues.

Allez voir la **vidéo d'un cycliste parisien** qui a filmé son quotidien pendant un an. Dur !

[Http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id_article=118](http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id_article=118)